

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

SUPPLÉMENT D'INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE TITRISATION

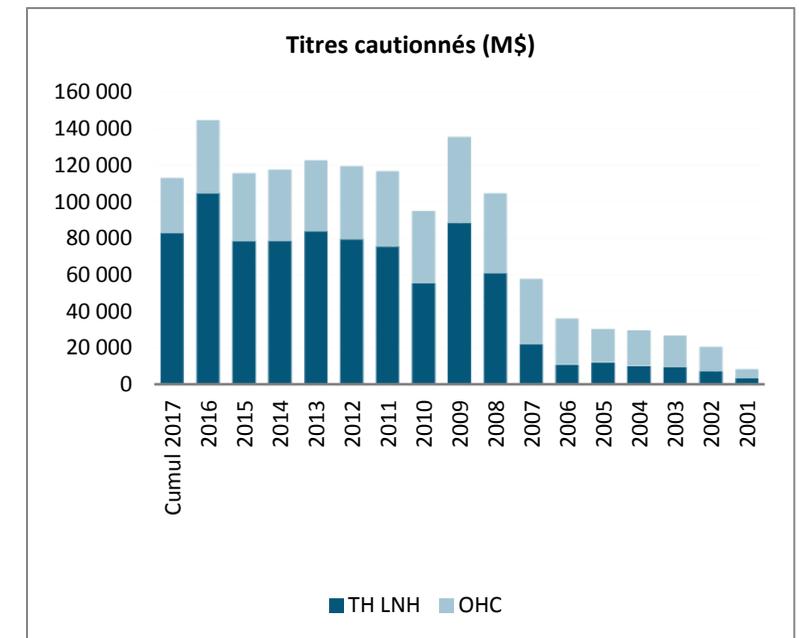
Troisième TRIMESTRE
30 septembre 2017

Afin de compléter ses états financiers consolidés, qui sont préparés conformément aux IFRS, la SCHL a recours à des mesures non définies par les IFRS pour analyser son rendement. Le présent supplément d'information sur les activités de titrisation vise le troisième trimestre clos le 30 septembre 2017 et a pour but d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités de titrisation de la SCHL. La Société est d'avis que ce supplément d'information fournit des informations utiles qui se traduisent par une plus grande transparence et davantage de clarté quant aux activités de titrisation de la SCHL.

ACTIVITÉS DE TITRISATION

Au 30 septembre 2017, les titres cautionnés se chiffraient à 113,1 milliards de dollars (82,8 milliards de dollars de TH LNH et 30,25 milliards de dollars d'OHC), les plafonds des cautionnements en 2017 s'élevant à 130 milliards pour les TH LNH et à 40 milliards pour les OHC. Parmi les quelque 90 participants actifs aux programmes de titrisation de la SCHL, 85 sont des institutions réglementées.

Titres cautionnés	Trois mois clos les				Cumul aux		
	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 sept. 2016	
Total des titres cautionnés (M\$)	41 172	37 730	34 180	52 116	43 110	113 082	92 316
Titres hypothécaires LNH (TH LNH)*	31 672	27 730	23 430	42 366	32 860	82 832	62 066
Obligations hypothécaires du Canada (OHC)	9 500	10 000	10 750	9 750	10 250	30 250	30 250
TH LNH (M\$)**	31 672	27 730	23 430	42 366	32 860	82 832	62 066
Institutions sous réglementation fédérale	20 325	17 598	13 745	28 110	20 077	51 668	40 233
Institutions sous réglementation provinciale	3 202	2 985	3 478	3 939	2 407	9 665	3 282
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM***	4 183	4 240	3 731	6 120	7 410	12 154	10 990
Autres institutions	3 962	2 907	2 475	4 197	2 966	9 345	7 561
OHC (M\$)	9 500	10 000	10 750	9 750	10 250	30 250	30 250
Institutions sous réglementation fédérale	5 510	5 853	6 200	5 423	5 298	17 563	15 830
Institutions sous réglementation provinciale	1 510	1 764	1 796	1 870	2 072	5 070	6 193
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	1 734	1 832	1 969	1 486	1 842	5 535	5 138
Autres institutions	747	551	784	971	1 038	2 082	3 089



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

* Le montant de TH LNH de 82 832 M\$ est constitué de 79 414 M\$ de nouveaux TH LNH émis et cautionnés en 2017 et de 3 418 M\$ de TH LNH de remplacement émis avant 2017 sur lesquels des droits de cautionnement ont été payés en 2017.

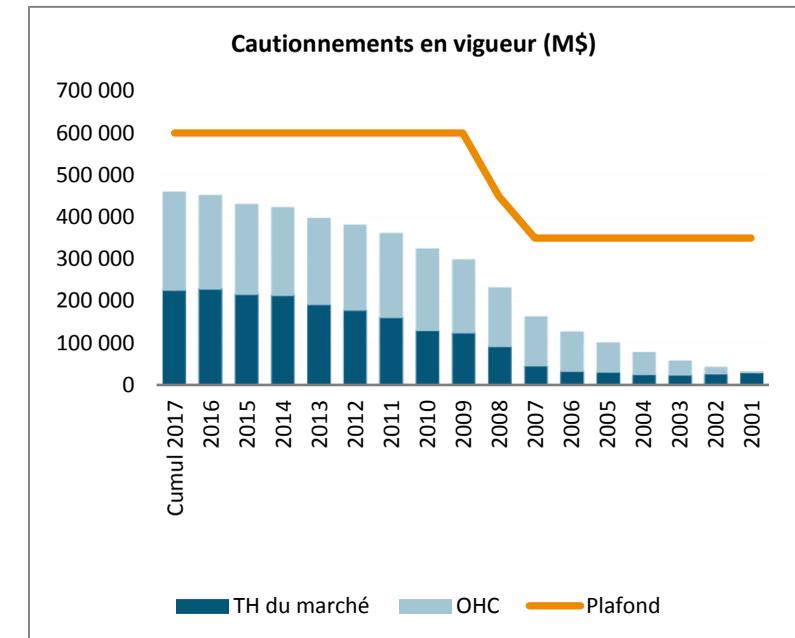
**Aux fins de l'émission d'OHC après le 1^{er} juillet 2016, seuls les TH LNH pour lesquels des droits de cautionnement ont été payés peuvent être vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) en tant qu'actifs initiaux ou de réinvestissement.

*** OCRCVM : l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières est l'organisme national d'autoréglementation qui régit tous les courtiers en valeurs mobilières du Canada (www.ocrcvm.ca).

CAUTIONNEMENTS EN VIGUEUR

Le montant des cautionnements en vigueur dépend des nouveaux cautionnements ainsi que des échéances et du réinvestissement du capital des titres cautionnés en circulation. Une tranche approximative de 89 % des cautionnements en vigueur de 458,9 milliards de dollars au 30 septembre 2017 se rapporte à des institutions réglementées, et 68 % à des institutions sous réglementation fédérale.

Cautionnements en vigueur	30 sept.	30 juin	Aux	31 déc.	30 sept.
	2017	2017	31 mars	2016	2016
Cautionnements en vigueur (M\$)	458 915	456 092	456 760	451 825	434 557
TH LNH	225 550	227 321	227 958	229 034	211 002
OHC	233 366	228 772	228 802	222 791	223 555
TH LNH (M\$)	225 550	227 321	227 958	229 034	211 002
Institutions sous réglementation fédérale	165 451	167 706	170 488	173 148	161 873
Institutions sous réglementation provinciale	6 135	5 760	5 053	3 697	2 249
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	24 731	25 355	24 559	24 416	20 920
Autres institutions	29 233	28 499	27 858	27 774	25 959
OHC (M\$)	233 366	228 772	228 802	222 791	223 555
Institutions sous réglementation fédérale	145 349	144 057	144 032	140 878	141 745
Institutions sous réglementation provinciale	29 289	27 785	27 095	25 368	24 767
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	38 499	37 255	37 514	36 688	37 287
Autres institutions	20 229	19 674	20 162	19 857	19 755



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

Les échéances des obligations cautionnées en circulation sont habituellement réparties sur une période de cinq ans, ce qui reflète la prédominance des prêts hypothécaires d'une durée de cinq ans titrisés aux termes du Programme des TH LNH et des OHC à cinq ans qui forment le noyau du Programme des OHC.

Échéances des cautionnements en vigueur (M\$)	Aux									
	30 sept. 2017		30 juin 2017		31 mars 2017		31 déc. 2016		30 sept. 2016	
ANNÉE	TH LNH	OHC								
2016									805	10 500
2017	989	9 967	6 266	14 870	13 621	24 900	18 962	29 636	23 556	29 650
2018	28 514	38 650	33 041	38 650	35 352	38 650	36 861	38 650	38 755	38 650
2019	39 319	30 750	41 886	30 750	43 268	30 750	45 095	30 750	46 338	30 750
2020	59 494	39 999	62 905	40 002	63 504	40 002	65 146	40 005	63 980	40 005
2021	65 644	37 750	65 492	37 750	63 091	37 750	60 252	37 750	34 842	32 750
2022	29 109	39 000	15 238	31 750	6 679	23 750	503	15 500	513	13 000
2023	598	6 000	620	6 000	636	6 000	540	6 000	554	6 000
2024	834	6 000	837	6 000	841	6 000	857	6 000	876	6 000
2025	343	11 500	364	11 500	366	11 500	362	11 500	367	11 500
2026	61	7 000	74	7 000	69	7 000	72	7 000	37	4 750
2027	303	6 750	257	4 500	187		34		25	
2028	311		308		313		318		322	
2033	26		27		27		27		27	
2034	5		5		5		5		5	
Total	225 550	233 366	227 321	228 772	227 958	228 802	229 034	222 791	211 002	223 555

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

TAUX DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EN SOUFFRANCE DANS LE PROGRAMME DES TH LNH

Lors de l'émission des TH LNH, les prêts hypothécaires formant les blocs de TH LNH ne doivent pas être en souffrance et doivent être couverts par une assurance prêt hypothécaire, conformément aux règlements du gouvernement du Canada visant l'assurance prêt hypothécaire. Les prêts hypothécaires en souffrance contenus dans les blocs sont analysés et surveillés chaque mois, au niveau de l'émetteur, dans le contexte de la situation financière générale de l'émetteur. Ces informations, les éléments déclencheurs établis en ce qui concerne les prêts hypothécaires en souffrance et la viabilité financière de l'émetteur sont pris en considération lors de l'approbation de nouveaux cautionnements pour l'émetteur.

Au 30 septembre 2017, le taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours, soit le nombre de prêts en souffrance (3 715) par rapport au nombre total de prêts (1 953 273), dans le Programme des TH LNH était de 0,19 %.

Taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours dans les blocs formant les TH LNH en circulation	30 sept.	30 juin	Aux		30 sept.
	2017	2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	2016
Taux global de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours	0,19 %	0,19 %	0,22 %	0,22 %	0,24 %
Institutions sous réglementation fédérale	0,23 %	0,23 %	0,26 %	0,26 %	0,28 %
Institutions sous réglementation provinciale	0,08 %	0,08 %	0,09 %	0,11 %	0,13 %
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	0,12 %	0,12 %	0,12 %	0,13 %	0,16 %
Autres institutions	0,08 %	0,08 %	0,09 %	0,12 %	0,12 %

MARGE D'INTÉRÊT

La SCHL établit une exigence relative à la marge d'intérêt minimale entre le taux des TH LNH et le taux d'intérêt hypothécaire le plus bas du bloc. Cette marge d'intérêt, qui est à l'avantage des émetteurs qui sont en règle, est une caractéristique importante qui incite les émetteurs à s'acquitter de leurs responsabilités aux termes du Programme des TH LNH. Cette caractéristique fait que les émetteurs ont d'importants intérêts en jeu. Si l'émetteur manque à ses engagements aux termes du Programme des TH LNH, la SCHL, à titre de caution et de fiduciaire au nom des détenteurs des TH LNH, pourra se servir de la marge d'intérêt pour s'assurer que les obligations aux termes des TH LNH sont satisfaites.

30 sept. 2017		PRÊTS HYPOTHÉCAIRES		TH LNH		
Type de bloc	Solde impayé (M\$)	Écart par rapport à l'indice*	Taux hypothécaire	Écart par rapport à l'indice*	Taux d'intérêt	Marge d'intérêt
Taux fixe						
867	60 355		2,83		1,51	1,32
964	719		2,60		1,54	1,06
965	18 787		3,04		2,27	0,77
966	15 348		2,60		1,92	0,68
967	6		2,52		1,89	0,62
970	0		6,99		5,88	1,12
975	277 380		2,80		1,51	1,28
990	4 396		3,58		3,03	0,56
	376 991		2,82		1,58	1,23
Taux variable						
880	5 681	(0,43)	2,74	0,44	1,72	1,03
885	6 383	(0,49)	2,62	0,07	1,34	1,28
980	36 225	(0,55)	2,53	0,25	1,52	1,01
985	28 415	(0,47)	2,75	0,15	1,42	1,33
987	9 394	(0,45)	2,74	(1,26)	1,48	1,26
	86 098		2,65		1,48	1,16
Total	463 089		2,78		1,57	1,22

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

*Les taux hypothécaires révisables (880/980) et variables (885/985) sont fondés sur les taux préférentiels appliqués par les prêteurs. Le taux d'intérêt des TH LNH à taux variable, à l'exception du type de bloc 987, est établi en fonction du CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à un mois. Pour le type de bloc 987, le taux est fondé sur le taux hypothécaire moyen pondéré du bloc. Les écarts et les taux indiqués dans le tableau représentent des moyennes pondérées.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les informations qui suivent viennent compléter les rapports mensuels disponibles sur le site Web de la SCHL. Pour en savoir davantage sur les volumes de TH LNH émis, y compris le type de bloc et l'émetteur, veuillez consulter la page http://www.cmhc.ca/fr/clfihaclin/tihy/tihy_006.cfm.

VOLUMES D'ÉMISSION DE TH LNH

TH LNH émis pendant la période	Trois mois clos les				Cumul aux	
	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 sept. 2016
TH LNH (du marché) cautionnés	31 593	26 316	21 559	41 743	32 282	79 468
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation*	-	-	-	-	6	18 292
TH LNH de remplacement**	11 136	5 793	9 776	15 313	10 673	26 705
Volume total des TH LNH (M\$)	42 730	32 109	31 335	57 056	42 962	106 173

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

* Les TH LNH vendus à la FCH, pour les OHC émises après le 1^{er} juillet 2016, sont assujettis aux droits de cautionnement des TH LNH. Depuis juillet 2016, les TH LNH (du marché) cautionnés incluent les TH LNH vendus à la FCH.

** Ce sont les TH LNH destinés à la vente à la FCH en vertu du Programme des OHC, pour remplacer le réinvestissement mensuel du capital des TH LNH détenus par la FCH relativement aux émissions d'OHC. Les TH LNH de remplacement sont des titres restreints et peuvent servir d'actifs de réinvestissement uniquement pour les OHC émises avant le 1^{er} juillet 2016.

TH LNH EN CIRCULATION

TH LNH émis et en circulation	Aux				
	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	30 sept. 2016
TH LNH (du marché) cautionnés	225 550	227 321	227 958	229 034	211 002
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	225 988	221 816	223 288	216 752	215 741
TH LNH de remplacement	11 551	12 718	17 224	18 575	14 688
Volume total des TH LNH (M\$)	463 089	461 855	468 471	464 361	441 431

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.